FIRST UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS GENEVA 1955

OPEN INSTITUTIONS

DEVELOPMENTS TOWARDS OPEN INSTITUTIONS IN THE UNION OF SOUTH AFRICA

by H. P. Junod,

National Organizer, Penal Reform League
of South Africa, Pretoria

en français de l'article est joint en annexe



UNITED NATIONS

RESUME

Des efforts considérables ont été faits depuis quelques années dans l'Union Sud-africaine pour créer et développer certains établissements qui se rapprochent considérablement du type ouvert.

L'établissement de Baviaansport, qui est situé près de Prétoria, comprend deux sections: l'une pour européens et l'autre pour indigènes. La section destinée aux délinquants européens, dans laquelle les détenus logent dans des barraques, a été inaugurée en 1947, et elle recevait au début des délinquants primaires aussitôt que possible après leur condamnation. Sur la base de l'expérience, on ne transfère plus à l'heure actuelle à Baviaansport que les délinquants primaires qui ont déjà subi une partie de leur peine à la prison centrale et auxquels on peut faire confiance. Les détenus qui s'évadent ou tentent de s'évader, ou encore qui commettent de sérieuses infractions disciplinaires, sont renvoyés dans un établissement à sécurité maxima pour le reste de leur peine. Les activités de l'établissement comprennent l'agriculture, le jardinage et l'élevage de porcs et de bétail. Entre juin 1947 et juin 1954, 2.540 délinguants primaires européens ont passé par Baviaansport: 180 d'entre eux seulement ont commis une nouvelle infraction grave et ont été renvoyés à la prison centrale pour y subir une peine de six mois au moins.

Une section pour délinquants indigènes condamnés à de longues peines existe à Baviaansport depuis un certain nombre d'années, mais le genre de détenus qui y étaient renvoyés n'était pas clairement défini. Un nouvel établissement, construit entièrement au moyen du travail pénitentiaire, a été ouvert en août 1954. Le principe des barraques n'a pas encore été accepté pour cette section: les expériences dans cette direction ne sont pas faciles en raison du nombre considérable d'indigènes qui sont condamnés à de courtes peines d'emprisonnement, et des problèmes de classification qui en résultent. 450 indigènes coupables de violations de la législation sur les zones urbaines sont actuellement dans cet établissement, qui a un régime de sécurité maxima pendant la nuit, tandis que le système de l'établissement ouvert est retenu pendant le jour.

L'établissement de Zonderwater était pendant la guerre un grand camp pour prisonniers de guerre, et est formé de barraques militaires. Il peut recevoir un nombre considérable de détenus (400 européens et 500 indigènes). L'établissement a pour toute clô-

ture une barrière de fil de fer barbelé. Le régime est en principe le même que celui de Baviaansport, mais comporte par rapport à ce dernier des améliorations importantes: accès à des programmes radiophoniques, salle de lecture, etc. Entre août 1952 et juin 1954, 144 délinquants ont été libérés de cet établissement et quatre ont été renvoyés à la prison centrale. Il est intéressant de relever que les hommes envoyés dans cet établissement sont des délinquants endurcis, avec un passé criminel chargé. Un effort a cependant été fait pour choisir des délinquants qui ne sont pas violents et qui, malgré les années au cours desquelles ils se sont adonnés à la criminalité, sont susceptibles de répondre à une nouvelle forme de traitement.

Parmi d'autres aspects de l'activité du Département des prisons pour la réadaptation des détenus en Union Sud-africaine, on peut signaler les prisons pour travail agricole. Malgré les critiques dont ils font l'objet, ces établissements, qui sont au nombre de quatorze, représentent pour les délinquants condamnés à des peines de durée moyenne, un système qui est préférable à l'incarcération dans des conditions de sécurité maxima.

En outre, une prison-hôpital pour détenus non-européens atteints de tuberculose, a été construite près de Capetown. D'une manière générale, on fait des efforts considérables dans les prisons pour donner aux détenus une formation professionnelle dans diverses branches d'activité. Enfin, un conseil central des prisons a été créé afin d'obtenir une uniformité dans la pratique relative à la remise de peine.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.